



## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

### Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n° 470/2023

**OBJET** : Patrouille  
Grand Site

Membres : 24

Présents votant : 13

Pouvoirs : 6

L'an deux mille vingt-trois, le 8 Décembre

Le comité syndical Grand site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 1<sup>er</sup> Décembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jean-Louis GELY, Conseiller départemental du canton de MONTPELLIER 2
- Madame Corinne GOURNAY-GARCIA, Conseillère départementale du canton de MONTPELLIER 4
- Monsieur Alain BOZON, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Michel VELLAS, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Madame Sylvie TOLUAFE, Déléguée suppléante de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Bernard COSTE, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Patrick JAURES, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Marc CARAYON, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Sophie COSTEAU, Déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
  
- Madame Joëlle GOUDAL, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Danièle JOSEPH, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Bernard GOUJON, Délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Jean Luc REQUI, Délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS :

- Monsieur Jean Luc FALIP, Conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HERAULT
- Monsieur Jean-François SOTO, Conseiller départemental du canton de GIGNAC
- Madame Gaëlle LEVEQUE, Conseillère départementale du canton de LODEVE
- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC
- Monsieur Jacques RIGAUD, Conseiller départemental du canton de LODEVE
- Madame Julie GARCIN SAUDO, Conseillère départementale du canton de PEZENAS

Madame la Présidente propose de reconduire les patrouilles du Grand Site pour l'année 2024 pour un budget maximum de 65.000 € TTC dont 33 040 € en fonds propres et 31 960 € subventionnés dans le cadre de Paysages sans emballages par l'organisme Citeo (les patrouilles jouant un rôle clé dans la sensibilisation des visiteurs pour limiter les déchets abandonnés dans l'espace naturel).

Reçue en Préfecture et  
rendue exécutoire le :

Ce budget comprend :

- Le salaire de l'agent titulaire à 50% annualisé catégorie C, patrouilleuse sur le terrain et en charge d'assister l'équipe pour la gestion de la fréquentation ; les salaires des patrouilleurs équestres et VTT saisonniers soit environ 57.800,00 € - Les patrouilles fonctionnent en binôme des vacances du printemps à la mi-septembre avec une équipe supplémentaire en renfort entre le 15 juin et le 20 aout environ. Le SMGS assure des patrouilles bateau pour compléter le dispositif de surveillance 1 fois par semaine en juillet et aout.

Affichée le :

- Les frais des patrouilles, soit environ 7.200,00 €
- Une partie de l'équipement vestimentaire,
- Les assurances des chevaux,
- Une partie de l'alimentation et des frais des chevaux,
- La maintenance et l'entretien des VTT,
- Les frais de déplacements des patrouilleurs,
- Les frais d'acquisitions de petits équipements (fils électriques, piquets...),
- location bateau
- L'impression des documents de sensibilisation au code de bonne conduite : faux PV...
- ...

Le comité syndical,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents et représentés,

**APPROUVE** cette action,

**VALIDE** le plan de financement.

En cas de suite favorable,

**AUTORISE** la Présidente à signer tous les actes relatifs à la réalisation de cette opération

**AUTORISE** la Présidente à recruter les agents saisonniers contractuels

**Pour Extrait Conforme,  
A Clermont l'Hérault,  
Le 8 Décembre 2023**

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

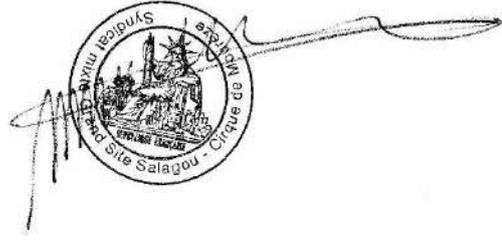
Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

**La Présidente**

ID : 034-253403604-20231208-470-DE

Berger  
Levrault



**Marie PASSIEUX**